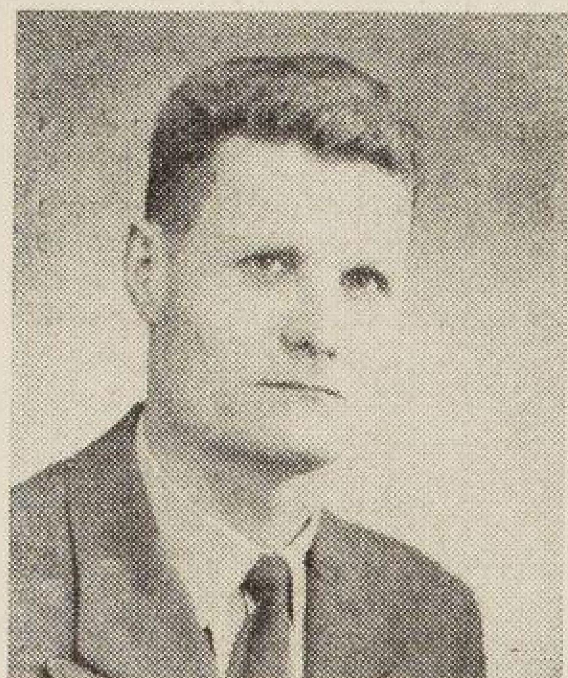
Elections Législatives du 18 Novembre 1962 — 15e Circonscription de la Seine



Albert BOISSEAU

Electrices et Electeurs



Dr René BOSQUET

Un coup sérieux a été porté au pouvoir personnel le 28 octobre.

De Gaulle qui perd 5 millions de suffrages par rapport au référendum de 1958 ne peut plus prétendre, comme il le fit dans son allocution du 4 octobre, remplir sa fonction « à l'appel général du pays » puisque le oui ne recueille que 46 % des électeurs inscrits. Dans le 14e, 42,5 % des suffrages exprimés se sont prononcés pour le NON.

Le bilan du pouvoir gaulliste

Depuis 4 ans les profits des grosses sociétés capitalistes ont doublé, mais la chute du pouvoir d'achat des travailleurs se situe en moyenne autour de 10 %.

La hausse du coût de la vie a considérablement déprécié les pensions et retraites. Près de 3 millions de vieux travailleurs doivent subsister avec quelques centaines d'anciens francs par jour.

Près de 30 % de la population française vivent dans des conditions de logement dramatiques.

Plus de 100 milliards sont alloués aux établissements d'enseignement privé, mais l'école publique a connu une rentrée désastreuse.

800.000 petites exploitations paysannes sont condamnées à la disparition, les artisans et petits commerçants sont écrasés d'impôts et de charges.

Le pouvoir n'a montré sa force qu'envers les républicains : neuf d'entre eux tombèrent le 8 février sous les coups de la police tandis que la complaisance des pouvoir publics se manifestait en faveur de la conjuration militaire et des bandits de l'O.A.S. Les habitants du quartier de la prison de la Santé savent de quelle intolérable mansuétude ont bénéficié les fascistes emprisonnés en attendant leur libération par les tribunaux gaullistes.

De Gaulle a lié le sort de la France à celui de l'Allemagne d'Adenauer. Il veut entrainer notre pays dans l'aventure antisoviétique aux côtés des généraux de Hitler.

Malgré la fin de la guerre d'Algérie, le projet de budget militaire pour 1963 est encore en augmentation de 125 milliards car des crédits considérables sont consacrés à la constitution d'une force de frappe atomique dont la présence sur notre sol ne pourra qu'aggraver la tension internationale et créer un sérieux danger pour notre sécurité.

Les électrices et les électeurs ne peuvent donc faire confiance à l'U. N. R.
dont le seul programme est le soutien inconditionnel au général De Gaulle et à sa politique favorable aux banquiers, mais contraire à l'intérêt de toutes les couches de la population laborieuse.

Ils ne peuvent davantage porter leurs suffrages sur le député sortant Tardieu
qui, aussi bien au Conseil municipal qu'à l'Assemblée Nationale a pratiqué avec constance une politique réactionnaire et de soutien à l'O. A. S.

Il a participé à tous les mauvais coups portés par le gouvernement gaulliste contre les travailleurs et les libertés républicaines. Il a approuvé le programme du gouvernement Debré, la suppression de la retraite du combattant, les subventions aux écoles confessionnelles, la création d'une force de frappe atomique, la taxe pour le financement du district de Paris qui coûte si cher aux contribuables. Il s'est opposé aux accords d'Evian et à l'indépendance de l'Algérie, il s'est refusé au Conseil municipal de Paris à condamner les attentats de l'O.A.S.

Pour en finir avec une politique qui a fait tant de mal à la France, vous voterez le 18 novembre pour les candidats du PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS.

Le coup de force du 13 mai 1958 ne fut possible que parce qu'il se réalisa contre un peuple affaibli par la division et désorienté par la mutilation de la démocratie.

Les gouvernements pratiquaient une politique contraire aux aspirations et aux intérêts populaires, le pays votant à gauche était gouverné à droite, le Parti Communiste Français, premier parti de France était écarté des gouvernements depuis 1947.

Il ne saurait être question de revenir à ces pratiques politiques périmées.

En votant COMMUNISTE le 18 novembre, vous affirmerez votre volonté de voir la France s'engager dans la voie du progrès social, de la démocratie et de la Paix.

Le programme que vous propose le Parti Communiste Français prévoit tout d'abord l'élection à la représentation proportionnelle d'une Assemblée Constituante chargée d'établir une nouvelle Constitution démocratique qui devrait reposer sur les principes suivants :

— Souveraineté du peuple par l'élection au suffrage universel, direct et proportionnel d'une Assemblée Nationale unique. Gouvernement responsable devant l'Assemblée. Elus révocables par les électeurs.

— Restauration de la laïcité de l'école et de l'Etat. Réforme démocratique de l'enseignement.

— Libre activité des partis démocratiques, respect des libertés syndicales.

— Contrôle démocratique de la radio et de la télévision.

— Suppression de l'armée de métier, instrument des complots contre le peuple.

— Epuration et démocratisation de la police.

— Election des juges.

— Extension des libertés communales, notamment droit pour Paris de s'administrer lui-même. Suppression des Préfets et transmission de leurs pouvoirs aux présidents des Conseils généraux.

— Nationalisation des monopoles capitalistes, participation des syndicats à la direction et à la gestion de ces entreprises.

— Augmentation des salaires, traitements et retraites.

— Mise en valeur des ressources énergétiques de la France, développement de l'industrie nationale.

— Construction massive de logements pour les travailleurs.

La démocratie ne peut vivre et prospérer que dans la Paix.

La République de demain pratiquera donc une politique de coexistence pacifique orientée vers le désarmement général.

Les efforts de la France devront porter sur une politique de véritable réconciliation avec le peuple allemand remplaçant l'alliance actuelle avec les revanchards nazis.

La coopération économique et culturelle avec tous les pays sera entreprise et développée.

Tel est le programme que vous soumettent les communistes.

Son application dépend de l'avènement d'un gouvernement d'union démocratique, car le relèvement de la France ne sera pas l'œuvre d'un seul homme ni d'un seul Parti, mais celle de toutes les forces nationales et démocratiques.

En 1958, le Parti Communiste a montré la voie juste en s'opposant au pouvoir personnel.

Les résultats du référendum prouvent qu'il constitue la force indispensable au rassemblement des forces ouvrières et démocratiques.

POUR PORTER UN NOUVEAU COUP AU REGIME AUTORITAIRE, POUR ASSURER LA DEFAITE DES CANDIDATS DE L'U.N.R. ET DE LA REACTION, POUR CREER LES CONDITIONS DE L'INSTAURATION D'UNE REPUBLIQUE AUTHENTIQUE,

VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LES CANDIDATS DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS.

Albert BOISSEAU, candidat

Tourneur. Ancien Combattant 1939-1940 au 110e bataillon de chasseurs à pied. Croix de guerre
Prisonnier de guerre quatre fois évadé
Militant des Jeunesses Communistes puis du Parti Communiste depuis 1936.
Membre du Conseil Municipal de Paris et du Conseil Général de la Seine depuis 1949
il participe aux travaux des Commissions de l'Enseignement et des Beaux-Arts, de la Jeunesse et des Sports.
Délégué cantonal, il suit avec compétence toutes les questions concernant la défense de l'école laïque.

Docteur Pierre BOSQUET
Remplaçant éventuel

Prisonnier de guerre évadé
Résistant. Arrêté en juillet 1944, interné politique, il reprend à la Libération ses études de médecine. Il milite dans le mouvement syndicaliste étudiant et adhère au Parti Communiste Français.
Membre du Comité Fédéral de Paris du Parti Communiste Français
Spécialisé dans la lutte contre les maladies sociales, militant actif du monde médical, il est l'un des théoriciens actuels de l'évolution de la médecine.

VOTEZ pour les candidats du PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS !

ATTENTION : Cette circulaire ne peut servir de bulletin de vote. **Ne rayez aucun nom sur votre bulletin de vote, il serait nul.**

VU LE CANDIDAT

S.G.P. — 5, rue du Faubourg-Poissonnière — Paris (9e)